

Publication immédiate

14 octobre 2008

Communiqué

Le Barreau lance un groupe de réflexion avant-gardiste pour garder et promouvoir les femmes dans la profession juridique

Toronto – Plus de 40 cabinets juridiques en Ontario se sont engagés à appuyer un nouveau groupe de réflexion du Barreau avant-gardiste conçu pour garder et promouvoir les femmes dans la pratique privée.

Appelé Groupe de réflexion Justicia, le projet pilote triennal est le premier du genre au Canada et découle des neuf recommandations faites par le Groupe de travail du Barreau sur la rétention des femmes en pratique privée.

Le projet Justicia sera formé de représentants de cabinets de grande taille et de taille moyenne qui désirent identifier et adopter des principes et des pratiques exemplaires à l'égard de la promotion des femmes et de leur avancement dans la pratique privée du droit.

« Le niveau d'engagement du Groupe Justicia est de bon augure pour l'avenir de cette initiative audacieuse, affirme le trésorier du Barreau W.A. Derry Millar. Nous sommes heureux de l'appui manifesté par les cabinets de toutes tailles envers cette initiative qui vise les réalités des femmes en pratique privée aujourd'hui. Nous espérons que cette initiative ouvrira la porte à des changements novateurs et systémiques dans la profession juridique de façon à nous aider à mieux comprendre et à mieux refléter la diversité du public que nous servons. »

Chaque cabinet participant s'est engagé pour trois ans, soit de 2009 à 2011. Trois groupes de travail sont en voie de création, avec des cabinets comptant de six à 25 avocats et avocates; des cabinets comptant de 25 à 100 avocats et avocates; et des cabinets en comptant plus de 100.

Tous les cabinets participants ont signé des engagements pour atteindre des objectifs ambitieux dans quatre secteurs essentiels :

- **Observation démographique** – Les participants et participantes élaboreront ensemble un système de données statistiques sur le sexe des membres de leur cabinet.
- **Heures de travail flexibles** – Les cabinets juridiques conviennent d'examiner leurs politiques actuelles sur les congés de maternité, les congés parentaux et d'adoption, et les heures de travail flexibles. Ils visent la fin de 2011 pour mettre en œuvre des politiques ou des modèles.

- **Réseautage et développement d'entreprise** – Les cabinets participants partageront des renseignements sur le développement d'entreprise et les occasions de réseautage spécialement pensées pour les avocates.
- **Mentorat et développement du leadership pour les femmes** – Le Barreau et les cabinets participants travailleront ensemble en 2011 au développement et à la mise en œuvre de divers modèles de mentorat et de développement du leadership qui tiennent compte des besoins et des aspirations des femmes – et mettront au point des stratégies pour améliorer la participation des femmes à la direction de cabinet.

« Le projet Justicia est un partenariat remarquable conçu pour créer un changement dans notre culture juridique afin d'assurer que les avocates puissent prospérer et avancer dans leur pratique », a déclaré la conseillère du Barreau Laurie Pawlitza, coprésidente du Groupe de travail sur la rétention des femmes en pratique privée.

Thomas Conway, le nouveau coprésident du Groupe de travail souligne à son tour que, « d'un point de vue d'affaires, l'aptitude des cabinets à recruter de la clientèle et les meilleurs avocats et avocates est cruciale. Aujourd'hui, la clientèle s'attend à ce que les cabinets s'activent à assurer non seulement l'égalité, mais aussi la diversité au travail. »

On peut trouver [une liste complète des cabinets](#) qui participent à Justicia sur le site web du Barreau. [Les conclusions de la consultation et le rapport du Groupe de travail](#), ainsi que d'autres initiatives, se trouvent en ligne.

Le Barreau du Haut-Canada réglemente les activités des avocats, avocates et parajuristes en Ontario dans l'intérêt du public. Le Barreau a le devoir de protéger l'intérêt du public, de maintenir et de faire avancer la cause de la justice et la primauté du droit, de faciliter l'accès à la justice pour la population de l'Ontario et d'agir de façon rapide, ouverte et efficace.

-30-

Source : Geneviève Proulx au 416-947-5202, gproulx@lsuc.on.ca.